

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 09638
Numéro SIREN : 442 427 498
Nom ou dénomination : GLOBALSTAR EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 52782

GLOBALSTAR EUROPE

Société par actions simplifiée au capital de 181.500 euros
Siège social : 37, rue des Mathurins - 75008 Paris
442 427 498 R.C.S. Paris

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



Monsieur Travis BENNETT
Président

SAS GLOBALSTAR EUROPE

37 rue des Mathurins

75008 PARIS

Siret : 44242749800021

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022



T A L E N Z
GROUPE FIDORG

F I D O R G I L E - D E - F R A N C E

Siège social : 62, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris

Tél : 01 40 16 79 80

email : paris@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

■ Sommaire

ETATS DE SYNTHESE	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat(suite)	9
ANNEXE	11
Règles et méthodes comptables	13
Notes sur le bilan	16
Notes sur le compte de résultat	24
Autres informations	26
Tableau des cinq derniers exercices	27



T A L E N Z
GROUPE FIDORG

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	90 685	90 685		1 111
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				2 008 288
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 100		16 100	16 100
Constructions	144 287	125 778	18 508	21 724
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 359 247	2 056 021	2 303 226	984 995
Autres immobilisations corporelles	317 830	296 433	21 398	21 803
Immobilisations corporelles en cours	501 246		501 246	1 593 646
Avances et acomptes				285 130
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	238 127		238 127	238 127
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 667 523	2 568 918	3 098 605	5 170 924
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 598 785		6 598 785	4 544 992
Autres créances	2 393 177		2 393 177	2 384 012
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 832		60 832	77 890
Charges constatées d'avance (3)	168 454		168 454	198 556
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 221 248		9 221 248	7 205 449
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	436 413		436 413	391 148
TOTAL GENERAL	15 325 184	2 568 918	12 756 267	12 767 522
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 880 525	181 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 150	18 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 360 879	2 293 923
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	94 609	66 955
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 354 162	2 560 529
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	818 357	676 801
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	818 357	676 801
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 311 920	6 714 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	699 752	1 981 304
Dettes fiscales et sociales	386 393	568 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 597	73 364
Produits constatés d'avance	139 714	190 519
TOTAL DETTES	5 542 376	9 527 594
Ecarts de conversion passif	41 371	2 598
TOTAL GENERAL	12 756 267	12 767 522
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 542 376	9 527 594
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	70 471	6 165 472	6 235 942	4 964 242
Chiffre d'affaires net	70 471	6 165 472	6 235 942	4 964 242
Production stockée				
Production immobilisée			30 483	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			125	7
Total produits d'exploitation (I)			6 266 550	4 964 249
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 369 494	2 863 604
Impôts, taxes et versements assimilés			367 140	89 423
Salaires et traitements			1 201 941	804 416
Charges sociales			509 629	452 783
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			448 403	269 318
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			103	1 330
Total charges d'exploitation (II)			3 896 711	4 480 874
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 369 839	483 375
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			391 148	601 889
Différences positives de change			36 828	388 657
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			427 976	990 546
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			436 413	391 148
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			313 252	936 513
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			749 665	1 327 661
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-321 689	-337 116
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 048 150	146 259

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	25 524	
Sur opérations en capital	608 928	8 000 761
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	-89 337	89 337
Total produits exceptionnels (VII)	545 114	8 090 098
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	39	177 750
Sur opérations en capital	608 928	7 991 652
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 889 690	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 498 656	8 169 402
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 953 542	-79 304
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	7 239 640	14 044 893
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 145 032	13 977 938
BENEFICE OU PERTE	94 609	66 955
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
(3) <i>Dont produits concernant les entités liées</i>		
(4) <i>Dont intérêts concernant les entités liées</i>		



TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GLOBALSTAR EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 12 756 267 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 94 609 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,22 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Taux de charges sociales retenu : 40%

Turn Over : Moyen

Table de mortalité INSEE 2018

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

■ Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 759 171		2 668 486	90 685
Immobilisations incorporelles	2 759 171		2 668 486	90 685
- Terrains	16 100			16 100
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	144 287			144 287
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 754 371	1 870 896	266 019	4 359 247
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	304 926	12 904		317 830
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 593 646		1 092 401	501 246
- Avances et acomptes	285 130		285 130	
Immobilisations corporelles	5 098 460	1 883 800	1 643 550	5 338 710
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	238 127			238 127
Immobilisations financières	238 127			238 127
ACTIF IMMOBILISE	8 095 758	1 883 800	4 312 036	5 667 523

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Rappel :

« A compter de l'exercice 2005, l'entreprise a appliqué les nouvelles règles comptables en matière d actifs (règlements CRC 2002-12 et 2004-06 portant réforme des règles en matière d'actif immobilisés et des durées d'amortissements, créant ainsi l'obligation d'identifier les composants au sein des immobilisations, lorsque ces derniers ont des durées d'utilisation probable différentes). »

Les options retenues par l'entreprise sont décrites ci-dessous :

La licence d'exploitation versée à l'autorité de régulation des télécommunications en novembre 2002 et valable pour une période de 15 ans, est amortie sur cette même période.

Immobilisations corporelles

Rappel :

L'entreprise exploite des antennes satellites de communication situées sur le site d'Aussaguel. Ces antennes satellites sont basées et exploitées au sein d'une installation complexe spécialisée.

Cette installation a été acquise au démarrage de l'activité de la société, en juin 2002. Des composants de cette installation peuvent être identifiés (construction, site de pilotage des communications, pièces et matériels divers indispensables au fonctionnement) et sont très nombreux.

Par ailleurs, compte tenu du caractère récent de l'exploitation, l'entreprise ne connaît pas encore la fréquence à laquelle chacun des composants devra être changé, d'autant plus que le groupe mondial auquel appartient l'entreprise dispose de plusieurs sites et que pour un même composant, la fréquence des remplacements n'a jamais pu être observée de la même façon d'un site à l'autre.

C'est pourquoi l'installation acquise en 2002 n'a pas été décomposée, en application de la tolérance (avis CNC 2005-D du 01 juin 2005 § 1-3) prévue pour les installations complexes spécialisées.

Toutefois, dans le respect du même avis de CNC, et en application de l'article 321-14.2 du PCG, les composants acquis postérieurement sont comptabilisés séparément et amortis sur la durée correspondant à leur durée d'utilisation propre constatée, le composant remplacé non identifié à l'origine étant sorti de l'actif pour une valeur déterminée en appliquant à la valeur actuelle le taux d'inflation. L'entreprise n'étant pas propriétaire du sol sur lequel l'installation est située, aucune valeur résiduelle n'est constatée (impossibilité de revente en fin d'exploitation).

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	749 772	2 009 399	2 668 486	90 685
Immobilisations incorporelles	749 772	2 009 399	2 668 486	90 685
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	122 563	3 215		125 778
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 769 376	312 169	25 524	2 056 021
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	283 123	13 309		296 433
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 175 062	328 694	25 524	2 478 232
ACTIF IMMOBILISE	2 924 834	2 338 093	2 694 009	2 568 918

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	238 127		238 127
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 598 785	6 598 785	
Autres	2 393 177	2 393 177	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	168 454	168 454	
Total	9 398 543	9 160 416	238 127
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances du Groupe sont :

- Inscrites en Comptes courants à hauteur de 2 094 811€ est constitué par des facturations intra-groupe essentiellement avec une marge de 6% ainsi que d'avances de trésorerie, notamment sur la filiale gabonaise

- Inscrites en comptes clients à hauteur de 6 517 156€ correspondant au solde des facturations à la cellule de vente irlandaise avec une marge de 6% de l'ensemble des charges de fonctionnement et de maintenance du gateway pour les coûts concernant la France non directement facturés aux clients français.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	252
Autres créances	
Disponibilités	
Total	252

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 300	55,00
Titres émis pendant l'exercice	67 255	55,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	70 555	55,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	699 752	699 752		
Dettes fiscales et sociales	386 393	386 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 316 517	4 316 517		
Produits constatés d'avance	139 714	139 714		
Total	5 542 376	5 542 376		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 311 920			

Les dettes Groupe sont constituées :

- De 4 311 762€ de comptes courants correspondant aux investissements de départ et aux investissements ou charges de maintenance facturées par les sociétés du Groupe Hors Europe.

- De 82 913€ de dettes fournisseur correspondant aux facturations de charges administratives et de gestion par la société irlandaise du Groupe, ainsi qu'aux notes de frais des salariés de la société payés par la société irlandaise.

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	374 739
Dettes fiscales et sociales	220 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	595 242

Autres informations

Ecarts de conversion

Ecarts de conversion liés à l'évaluation en monnaie nationale euros d'éléments exprimés en monnaie étrangère

	Montant
ecarts de conversion actif	436 413
ecart de conversion passif	41 371
TOTAL	477 784

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	168 454
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	168 454

■ Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	139 714
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	139 714

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 672 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	391 148	601 889
Différences positives de change	36 828	388 657
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	427 976	990 546
Dotations financières aux amortissements et provisions	436 413	391 148
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	313 252	936 513
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	749 665	1 327 661
Résultat financier	-321 689	-337 116

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Transferts de charges exceptionnelles

	Montant
Transferts de charges exceptionnelles	-89 337
79700000 - Transfert de charges exceptionnell.	-89 337

Il s'agit de l'annulation d'une indemnité d'assurance à recevoir comptabilisée au 31.12.2021.

■ Autres informations

Plus de la moitié de l'effectif sont des cadres

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 44 289 euros

L'engagement est calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO- IAS19/FAS87) avec une hypothèse de 100% de départs volontaires et un taux d'actualisation de 2.22%, et selon la table mortalité INSEE.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 113 483 euros

■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	181 500	181 500	181 500	181 500	3 880 525
Nombre d'actions ordinaires	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 736 500	3 263 944	3 310 903	4 964 242	6 235 942
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 008 269	541 733	517 211	125 533	2 477 966
Impôts sur les bénéfices	34 952	57 196	200 984		
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	38 418	110 507	561 070	66 955	94 609
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	294,94	146,83	95,83	38,04	750,90
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	11,64	33,49	170,02	20,29	28,67
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	9	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	647 855	729 945	736 270	804 416	1 201 941
Montant des sommes versées en avantages sociaux	280 655	329 456	325 213	452 783	509 629

GLOBALSTAR EUROPE
Société par actions simplifiée au capital de 3.880.525 euros
Siège social : 37, rue des Mathurins - 75008 Paris
442 427 498 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A dix heures,

La société **MOBILE SATELLITE SERVICES B.V**, dont le siège social est situé à Amsterdam (Pays-Bas), représentée par Madame Rebecca CLARY, dûment habilitée,

Associée Unique de la société **GLOBALSTAR EUROPE**, dûment représentée par Monsieur Travis BENNETT, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du Rapport de gestion du Président ;
- Lecture du Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux dirigeants ;
- Approbation des charges non-déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Monsieur Arnaud BOSCARY, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les documents suivants sont mis à disposition de l'Associée Unique :

- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;

- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Texte du projet des décisions.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, connaissance prise du Rapport de gestion du Président et du Rapport général établi par le Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, arrêtés le 31 décembre 2022, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

L'Associée Unique prend acte de ce que les comptes font apparaître un bénéfice de 94.609 euros.

L'Associée Unique, conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non-déductible des bénéfices du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 de ce même Code.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus au Président et au Directeur Général de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 94.609 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- à la réserve légale : 4.730 euros ;
- le solde, soit 89.878 euros ;

au compte « Report à nouveau » lequel passerait à un montant de 2.450.756 euros.

Dividendes

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique précise qu'il n'y a aucune nouvelle convention conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique rappelle qu'aux termes des décisions du 28 juin 2017, elle a confirmé les fonctions de Monsieur Arnaud BOSCARY en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de la Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes Jacques LARAUCHE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour qu'elles se poursuivent jusqu'à l'issue des décisions de l'Associée Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

En conséquence, l'Associée Unique prend acte du fait que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arriveront à expiration à l'issue des présentes décisions et décide de renouveler le mandat de :

- **Monsieur Arnaud BOSCARY**, né le 28 janvier 1975 à Toulouse, domicilié au 36, avenue Jean Chaubet – 31500 Toulouse, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;
- **Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes Jacques LARAUCHE**, dont le siège social est situé 46 avenue de Castres – 31500 Toulouse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 334 609 880, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à la date des décisions de l'Associée Unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.



Pour **MOBILE SATELLITE SERVICES B.V.**

Associée Unique

Représentée par Madame Rebecca CLARY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chère Associée Unique,

Nous vous avons convoquée conformément aux dispositions légales et aux statuts de la Société afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la législation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents, conformes à la réglementation en vigueur, sont les mêmes que celles appliquées pour l'exercice précédent.

I. SITUATION ET ACTIVITE GENERALE

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2022, la Société a poursuivi ses activités en diversifiant le portefeuille de ses clients.

L'année 2022 a été marquée par l'accord historique conclu entre les groupes Globalstar Inc et Apple Inc. pour équiper la dernière génération d'I-Phone (Apple I-Phones 14) et fournir un service de signal d'urgence.

L'utilisation de la constellation du groupe Globalstar Inc. pour le signal d'urgence de l'I-Phone 14 constitue une révolution technologique prometteuse qui réalise une convergence unique entre un réseau satellitaire et un réseau terrestre.

C'est dans cet esprit que le groupe Globalstar Inc. a multiplié ses stations de contrôle au sol, en Europe notamment, en se déployant, sous le couvert de sa filiale européenne, en Espagne, en Italie, en Estonie, en Grèce ou en Irlande, et a développé ses stations en France.

1.2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Le signal d'urgence (SOS Feature) désormais accessible à tous les utilisateurs français et européens d'I-Phone (Apple I-Phones 14) dans 10 différents pays d'Europe dont, notamment, la France. Ce système n'est pas encore accessible dans l'ensemble des pays européens.

Le projet du groupe Globalstar Inc. et de sa filiale européenne, Glocalstar Europe, est aujourd'hui d'inscrire, avec le soutien des autorités françaises et la collaboration des industriels français avec lesquels il souhaite coopérer, le développement du signal d'urgence du Groupe, dans le cadre du plan d'action que l'Organisation des Nations Unies vient de lancer pour les quatre années qui viennent (« *Early Warnings for All – Executive Action Plan 2023-2027* »).

Le groupe Globalstar Inc. entend ainsi devenir l'un des principaux prestataires mondiaux de signaux d'urgence.

En 2023, le Groupe n'anticipe aucun autre changement dans sa stratégie européenne.

1.3 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice en ce qui concerne la Société.

1.4 Activité en matière de recherche et de développement

La Société poursuit une activité de recherche-développement intensive qui concerne principalement ses terminaux et les services qu'ils rendent accessibles ainsi que la sécurisation de ses infrastructures.

1.5 Principaux risques et incertitudes

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a contraint le groupe Globalstar Inc. à fermer ses stations en Russie pour respecter le régime de sanctions décidé par les pays membres de l'OTAN à l'encontre de l'économie russe.

II. RESULTATS DE L'EXERCICE ET AFFECTATION

2.1 Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 6.235.942 euros contre 4.964.242 euros l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 25,62 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 6.266.550 euros, contre 4.964.249 euros, soit une augmentation d'environ 26,23 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3.896.710 euros, contre 4.480.874 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution d'environ 13,04 %.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à 2.369.838 euros, contre 483.375 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 390,27 %.

Les produits financiers ressortent ainsi à 427.975 euros et les charges financières à 749.664 euros.

Le résultat financier s'élève ainsi à (321 688) euros contre (337.116) euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit ainsi à 2.048.150 euros contre 146.259 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 94.609 euros.

2.2 Proposition d'affectation du résultat

Notre Société vous propose d'affecter le bénéfice de 94.609 euros de la manière suivante :

- A la réserve légale 4 730 euros ;
- Le solde, soit 89 878 euros

Au compte « Report à nouveau » lequel passerait à un montant de 2 450 756 euros

2.3 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois (3) exercices précédents.

2.4 Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non-déductible du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

III. ACTIONNARIAT SALARIE

Dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé à l'article L. 225-102 du Code du commerce, le personnel salarié de la Société et des sociétés du Groupe ne détient aucune participation au capital de la Société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la Société.

IV. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons en Annexe 1, la décomposition des factures reçues et émises qui n'ont pas été réglées à la date de clôture de l'exercice.

V. FILIALE, SUCCURSALE ET PARTICIPATION

La Société, à la date de clôture de l'exercice, ne détient aucune filiale, succursale, ni participation quelconque dans d'autres sociétés.

VI. CONVENTIONS SOUMISES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention visée aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue par la Société.

VII. PRETS INTER-ENTREPRISES

Au cours des deux (2) années précédant la clôture de l'exercice, la Société n'a consenti aucun prêt, à titre accessoire, à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle aurait entretenu des liens économiques le justifiant.

VIII. MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arriveront à expiration à l'issue des décisions prises par l'Associée Unique en date du 30 juin 2023.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de :

- **Monsieur Arnaud BOSCARY**, né le 28 janvier 1975 à Toulouse, domicilié au 36, avenue Jean Chaubet – 31500 Toulouse, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;
- **Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes Jacques LARAUCHE**, dont le siège social est situé 46 avenue de Castres – 31500 Toulouse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 334 609 880, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à la date des décisions de l'Associée Unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugeriez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des décisions que nous soumettons maintenant à votre approbation.



M. Travis BENNETT
Président

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

GLOBALSTAR EUROPE

Siège Social : 37, Rue Des Mathurins
75008 PARIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 880 525 €
442 427 498 RCS PARIS

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **GLOBALSTAR EUROPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles.

Dans le cadre des appréciations auxquelles j'ai procédé, je me suis assuré de la correcte application des méthodes retenues et j'ai vérifié le coût d'entrée des immobilisations corporelles au moyen d'un sondage sur factures.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

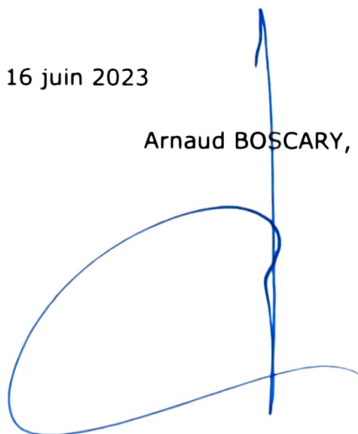
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 16 juin 2023

Arnaud BOSCARY, Commissaire aux comptes



■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val similaires	90 685	90 685		1 111
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				2 008 288
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 100		16 100	16 100
Constructions	144 287	125 778	18 508	21 724
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 359 247	2 056 021	2 303 226	984 995
Autres immobilisations corporelles	317 830	296 433	21 398	21 803
Immobilisations corporelles en cours	501 246		501 246	1 593 646
Avances et acomptes				285 130
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	238 127		238 127	238 127
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 667 523	2 568 918	3 098 605	5 170 924
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 598 785		6 598 785	4 544 992
Autres créances	2 393 177		2 393 177	2 384 012
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 832		60 832	77 890
Charges constatées d'avance (3)	168 454		168 454	198 556
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 221 248		9 221 248	7 205 449
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	436 413		436 413	391 148
TOTAL GENERAL	15 325 184	2 568 918	12 756 267	12 767 522
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 880 525	181 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 150	18 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 360 879	2 293 923
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	94 609	66 955
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 354 162	2 560 529
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	818 357	676 801
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	818 357	676 801
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 311 920	6 714 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	699 752	1 981 304
Dettes fiscales et sociales	386 393	568 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 597	73 364
Produits constatés d'avance	139 714	190 519
TOTAL DETTES	5 542 376	9 527 594
Ecarts de conversion passif	41 371	2 598
TOTAL GENERAL	12 756 267	12 767 522
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 542 376	9 527 594
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	70 471	6 165 472	6 235 942	4 964 242
Chiffre d'affaires net	70 471	6 165 472	6 235 942	4 964 242
Production stockée				
Production immobilisée			30 483	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			125	7
Total produits d'exploitation (I)			6 266 550	4 964 249
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 369 494	2 863 604
Impôts, taxes et versements assimilés			367 140	89 423
Salaires et traitements			1 201 941	804 416
Charges sociales			509 629	452 783
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			448 403	269 318
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			103	1 330
Total charges d'exploitation (II)			3 896 711	4 480 874
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 369 839	483 375
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			391 148	601 889
Différences positives de change			36 828	388 657
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			427 976	990 546
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			436 413	391 148
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			313 252	936 513
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			749 665	1 327 661
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-321 689	-337 116
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 048 150	146 259

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	25 524	
Sur opérations en capital	608 928	8 000 761
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	-89 337	89 337
Total produits exceptionnels (VII)	545 114	8 090 098
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	39	177 750
Sur opérations en capital	608 928	7 991 652
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 889 690	
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 498 656	8 169 402
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 953 542	-79 304
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+II+V+VII)	7 239 640	14 044 893
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 145 032	13 977 938
BENEFICE OU PERTE	94 609	66 955
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GLOBALSTAR EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 12 756 267 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 94 609 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 15 ANS (licence ARCEP)

* Installations techniques : 5 à 10 ans

■ Règles et méthodes comptables

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Taux de charges sociales retenu : 40%

Turn Over : Moyen

Table de mortalité INSEE 2018

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 759 171		2 668 486	90 685
Immobilisations incorporelles	2 759 171		2 668 486	90 685
- Terrains	16 100			16 100
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	144 287			144 287
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 754 371	1 870 896	266 019	4 359 247
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	304 926	12 904		317 830
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 593 646		1 092 401	501 246
- Avances et acomptes	285 130		285 130	
Immobilisations corporelles	5 098 460	1 883 800	1 643 550	5 338 710
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	238 127			238 127
Immobilisations financières	238 127			238 127
ACTIF IMMOBILISE	8 095 758	1 883 800	4 312 036	5 667 523

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Rappel :

« A compter de l'exercice 2005, l'entreprise a appliqué les nouvelles règles comptables en matière d'actifs (règlements CRC 2002-12 et 2004-06 portant réforme des règles en matière d'actif immobilisés et des durées d'amortissements, créant ainsi l'obligation d'identifier les composants au sein des immobilisations, lorsque ces derniers ont des durées d'utilisation probable différentes). »

Les options retenues par l'entreprise sont décrites ci-dessous :

La licence d'exploitation versée à l'autorité de régulation des télécommunications en novembre 2002 et valable pour une période de 15 ans, est amortie sur cette même période.

Immobilisations corporelles

Rappel :

L'entreprise exploite des antennes satellites de communication situées sur le site d'Aussaguel. Ces antennes satellites sont basées et exploitées au sein d'une installation complexe spécialisée.

Cette installation a été acquise au démarrage de l'activité de la société, en juin 2002. Des composants de cette installation peuvent être identifiés (construction, site de pilotage des communications, pièces et matériels divers indispensables au fonctionnement) et sont très nombreux.

Par ailleurs, compte tenu du caractère récent de l'exploitation, l'entreprise ne connaît pas encore la fréquence à laquelle chacun des composants devra être changé, d'autant plus que le groupe mondial auquel appartient l'entreprise dispose de plusieurs sites et que pour un même composant, le fréquence des remplacements n'a jamais pu être observée de la même façon d'un site à l'autre.

C'est pourquoi l'installation acquise en 2002 n'a pas été décomposée, en application de la tolérance (avis CNC 2005-D du 01 juin 2005 § 1-3) prévue pour les installations complexes spécialisées.

Toutefois, dans le respect du même avis de CNC, et en application de l'article 321-14.2 du PCG, les composants acquis postérieurement sont comptabilisés séparément et amortis sur la durée correspondant à leur durée d'utilisation propre constatée, le composant remplacé non identifié à l'origine étant sorti de l'actif pour une valeur déterminée en appliquant à la valeur actuelle le taux d'inflation. L'entreprise n'étant pas propriétaire du sol sur lequel l'installation est située, aucune valeur résiduelle n'est constatée (impossibilité de revente en fin d'exploitation).

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	749 772	2 009 399	2 668 486	90 685
Immobilisations incorporelles	749 772	2 009 399	2 668 486	90 685
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	122 563	3 215		125 778
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 769 376	312 169	25 524	2 056 021
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	283 123	13 309		296 433
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 175 062	328 694	25 524	2 478 232
ACTIF IMMOBILISE	2 924 834	2 338 093	2 694 009	2 568 918

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	238 127		238 127
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 598 785	6 598 785	
Autres	2 393 177	2 393 177	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	168 454	168 454	
Total	9 398 543	9 160 416	238 127
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances du Groupe sont :

- Inscrites en Comptes courants à hauteur de 2 094 811€ est constitué par des facturations intra-groupe essentiellement avec une marge de 6% ainsi que d'avances de trésorerie, notamment sur la filiale gabonaise

- Inscrites en comptes clients à hauteur de 6 517 156€ correspondant au solde des facturations à la cellule de vente irlandaise avec une marge de 6% de l'ensemble des charges de fonctionnement et de maintenance du gateway pour les coûts concernant la France non directement facturés aux clients français.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	252
Autres créances	
Disponibilités	
Total	252

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 300	55,00
Titres émis pendant l'exercice	67 255	55,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	70 555	55,00

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	699 752	699 752		
Dettes fiscales et sociales	386 393	386 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 316 517	4 316 517		
Produits constatés d'avance	139 714	139 714		
Total	5 542 376	5 542 376		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 311 920			

Les dettes Groupe sont constituées :

- De 4 311 762€ de comptes courants correspondant aux investissements de départ et aux investissements ou charges de maintenance facturées par les sociétés du Groupe Hors Europe.

- De 82 913€ de dettes fournisseur correspondant aux facturations de charges administratives et de gestion par la société irlandaise du Groupe, ainsi qu'aux notes de frais des salariés de la société payés par la société irlandaise.

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	374 739
Dettes fiscales et sociales	220 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	595 242

Autres informations

Ecarts de conversion

Ecarts de conversion liés à l'évaluation en monnaie nationale euros d'éléments exprimés en monnaie étrangère

	Montant
ecarts de conversion actif	436 413
ecart de conversion passif	41 371
TOTAL	477 784

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	168 454
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	168 454

■ Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	139 714
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	139 714

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	391 148	601 889
Différences positives de change	36 828	388 657
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	427 976	990 546
Dotations financières aux amortissements et provisions	436 413	391 148
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	313 252	936 513
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	749 665	1 327 661
Résultat financier	-321 689	-337 116

Charges et Produits exceptionnels

Transferts de charges exceptionnelles

	Montant
Transferts de charges exceptionnelles	-89 337
79700000 - Transfert de charges exceptionnell.	-89 337

Il s'agit de l'annulation d'une indemnité d'assurance à recevoir comptabilisée au 31.12.2021.

■ Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés		
Ouvriers		
Total	9	

Plus de la moitié de l'effectif sont des cadres

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 44 289 euros

L'engagement est calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO- IAS19/FAS87) avec une hypothèse de 100% de départs volontaires et un taux d'actualisation de 2.22%, et selon la table mortalité INSEE.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 113 483 euros

■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	181 500	181 500	181 500	181 500	3 880 525
Nombre d'actions ordinaires	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 736 500	3 263 944	3 310 903	4 964 242	6 235 942
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 008 269	541 733	517 211	125 533	2 477 966
Impôts sur les bénéfices	34 952	57 196	200 984		
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	38 418	110 507	561 070	66 955	94 609
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	294,94	146,83	95,83	38,04	750,90
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	11,64	33,49	170,02	20,29	28,67
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	9	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	647 855	729 945	736 270	804 416	1 201 941
Montant des sommes versées en avantages sociaux	280 655	329 456	325 213	452 783	509 629